ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAR MME BOEMO M. SEKGOMA,

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DU FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC

Commémoration des dix ans de la Loi type de la SADC sur l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés et lancement du Tableau de bord régional de suivi du mariage des enfants

21 novembre 2026

Ezulwini Palazzo, Ezulwini, Royaume d'Eswatini

SALUTATIONS

Monsieur le Vice-Premier Ministre du Royaume d'Eswatini,
Honorables Présidents de parlement et Chefs de délégation,
Honorables parlementaires,
Monsieur le Président du Forum parlementaire de la SADC,
Dre Nyaradzayi Gumbonzvanda, d'ONU Femmes, qui nous rejoint virtuellement,
Représentants du Gouvernement de la Suède,
Représentants des gouvernements, des Nations Unies, de la société civile, des partenaires au développement et des médias,
Chefs traditionnels et chefs religieux, représentants de la jeunesse et défenseurs issus des rangs des survivants,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Je commencerai par vous souhaiter à toutes et à tous la plus chaleureuse bienvenue à cette cérémonie commémorant les dix ans de la Loi type de la SADC sur l'éradication du mariage des enfants et la protection des enfants déjà mariés. Comme certains d'entre vous le savent peut-être, la Loi type a été adoptée ici même, à Ezulwini, le 3 juin 2016. Dix ans plus tard, nous voici de retour en Eswatini pour faire le point sur ce que nous avons réussi à accomplir. Permettez-moi d'exprimer notre reconnaissance à Sa Majesté le Roi Mswati III, doyen en matière de leadership, de culture et de tradition, qui nous a fait la

grâce de nous réunir dans le beau Royaume d'Eswatini. Il est tout à fait normal que nous le fassions sur cette terre, car aucune région ne mettra fin au mariage des enfants sans que les gardiens de la culture et de la tradition se tiennent fermement à ses côtés.

Sans m'attarder, je m'empresse de rappeler aux honorables parlementaires que la loi type que nous avons adoptée ne disposait ni de police, ni de tribunaux, ni d'un budget propre. Elle n'a pas été conçue pour arrêter qui que ce soit, pour financer le moindre service ni pour maintenir une seule fille à l'école. Elle a plutôt prescrit et proscrit des mesures que les États membres pouvaient adopter et adapter dans leur droit interne, dans le but d'éradiquer le mariage des enfants. Il nous incombait donc à tous de nous mettre à l'ouvrage, conscients que tout ce qu'elle devait permettre d'accomplir ne serait réalisé que par nos efforts collectifs et concertés, faute de quoi cela ne se ferait pas.

C'est précisément pour cette raison que cet après-midi est important. La question qui nous est posée n'est pas de savoir si la Loi type est une bonne loi. La région a tranché il y a dix ans. La question est de savoir si nous, qui l'avons adoptée avec tant de conviction, nous nous sommes depuis comportés comme des personnes qui le pensaient vraiment. En notant cela, je rappelle les paroles de l'honorable Innocent Gonese qui, dans son rapport de la session conjointe à la 39e Assemblée plénière, a mis en garde en ces termes :

« la loi seule ne pourra pas éliminer le problème. Je tiens toutefois à soumettre qu'elle est un fondement, et j'exhorte tous les honorables membres à comprendre que l'on ne peut pas construire une maison sans d'abord poser les fondations. On peut

cependant avoir des fondations sans maison. Si vous décidez de construire une maison sans fondations, cette maison s'effondrera. »

Dix ans plus tard, ici à Ezulwini, nous devons nous demander : « Où est la maison ? » Où est la maison si des enfants continuent d'être mariés ? Où est la maison si nous n'affectons pas et ne décaissons pas des ressources suffisantes pour la protection des survivantes et survivants du mariage des enfants ? Où est la maison si nous continuons de prévoir des exceptions alors que nous nous sommes engagés, par la loi type, à fixer l'âge du mariage à 18 ans ? Pourquoi, alors, avons-nous posé ces fondations ?

Monsieur le Vice-Premier Ministre, honorables parlementaires,

C'est aussi la raison pour laquelle nous lançons le Tableau de bord régional de suivi du mariage des enfants, et pour laquelle je vous demande de bien le comprendre. Le Tableau de bord est un miroir. Il montrera cette région à elle-même, sans complaisance. Il récompensera les Parlements qui ont agi et mettra dans l'embarras ceux qui ne l'ont pas fait. Il révélera là où notre propre institution, Secrétariat compris, doit mieux faire. Telle est sa finalité, et tel en est le prix.

Le thème, « De la loi historique à la protection mesurable : leadership politique, culture progressiste et données pour l'éradication du mariage des enfants », est tout aussi instructif. Il signifie que le leadership politique, la culture progressiste et les données sont les trois leviers qui doivent s'actionner si nous voulons enregistrer des résultats tangibles

grâce à la Loi type. Il va donc manifestement de soi que nous devons rester attentifs à ces interdépendances : le leadership politique décide si une loi est appliquée et financée ; la culture progressiste décide si elle est adoptée au sein du foyer, de la chefferie et de la communauté religieuse ; et les données nous disent si tout cela fonctionne. Après tout, un leadership sans culture légifère dans le vide, et l'inverse est vrai : une culture sans leadership reste une conversation. Et l'un comme l'autre, sans données, ne peuvent distinguer l'activité de l'impact. C'est pourquoi les survivants, les jeunes, ainsi que les chefs traditionnels et religieux se trouvent dans cette salle aux côtés des législateurs.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, honorables parlementaires,

Honorables parlementaires, le Forum est sur la voie de la transformation, et un Parlement régional sera reconnu à ce sur quoi il insiste. Permettez-moi donc de vous demander trois choses : parler franchement, s'engager de manière précise et retourner dans vos Parlements prêts à répondre de ce que sont devenus vos propos d'aujourd'hui. Si nous le faisons, nous aurons utilisé cet après-midi pour ce à quoi il était destiné. Je vous souhaite à toutes et à tous un après-midi très productif et je vous invite à vous joindre à moi pour accueillir notre hôte, Président de la Chambre d'assemblée, l'honorable J.C. Mabuza. Vous conviendrez avec moi que c'est un homme qui sait, par la pratique quotidienne, combien il est difficile de traduire un engagement régional en réalité nationale.

Il a également ….

PROFIL DE L'HONORABLE PRÉSIDENT DU PARLEMENT D'ESWATINI – L'HONORABLE JABULANI CLEMENT MABUZA

L'honorable Jabulani C. Mabuza est le Président de la Chambre d'assemblée du 12e Parlement du Royaume d'Eswatini et député élu du 12e Parlement pour la circonscription de Pigg's Peak, dans la région de Hhohho.

Il est né le 22 juillet 1972 à Hosea, dans la région de Shiselweni. Il a achevé le cycle O-Level à l'Evelyn Baring High School en 1994. Il poursuit actuellement un Master en administration des affaires (MBA) et est également titulaire d'un diplôme en développement des ressources humaines de l'Institute of Commercial Management. Il est marié à Ntomfuthi Mabuza.

L'hon. Mabuza est chrétien et membre engagé de la Free Evangelical Assemblies Church (branche de Pigg's Peak), affiliée à la Conférence des Églises. Dans ses jeunes années, après avoir terminé son O-Level, il a travaillé pour différentes entreprises, dont Skonkwane Stores, où il a occupé un poste d'encadrement. Le fait d'avoir travaillé pour ces différentes entreprises lui a permis de mieux comprendre le monde des affaires puisqu'en 1998, il a été distingué comme le gérant le plus progressé en reconnaissance de sa détermination, de son dévouement et de ses résultats. De même, en 2002, il a été reconnu franchisé de l'année.

En 2003, l'hon. Mabuza a créé sa propre entreprise – Buy Cash Hardware, à Piggs Peak – qui s'est développée de manière régulière et compte aujourd'hui vingt et un (26) points de vente à travers le pays, ainsi que deux points de vente de pneus. Ses entreprises emploient actuellement plus de 600 Swazis.

Au fil des années, il est devenu très populaire au sein de sa communauté en raison de sa contribution à l'aide aux personnes défavorisées et aux personnes âgées, ainsi que de ses entreprises. En raison de sa notoriété parmi les membres de sa circonscription, il a été sollicité pour se présenter aux élections de 2013 afin de

représenter l'Inkhundla (circonscription) de Piggs Peak, où il a finalement été élu. Après sa victoire, il a été honoré par les dirigeants du pays, qui l'ont nommé ministre du Tourisme et des Affaires environnementales de 2013 à octobre 2016. D'octobre 2016 à 2018, il a été ministre du Commerce, de l'Industrie et du Commerce extérieur. En 2018, il a été réélu par la population de la circonscription de Pigg's Peak et les dirigeants du pays l'ont de nouveau nommé, cette fois ministre de l'Agriculture, de 2018 à 2023. En 2023, il a été réélu député de la circonscription de Pigg's Peak et exerce aujourd'hui les fonctions de Président du 12e Parlement du Royaume d'Eswatini.

Je vous remercie.

Kealoboga

Ngiyabonga,

Muito Obrigado,

Merci Beaucoup